



Centre de Détention de Châteaudun

UFAP-UNSa Justice

Respect des personnels: des principes qui ne se négocient pas.

Châteaudun le 27 juin 2026,

Sombre journée au Centre de détention de Châteaudun où le bâtiment B a été le théâtre du mépris et de l'irrespect vis-à-vis du personnel de surveillance.

Accrochez-vous bien, car l'auteur de cette pièce n'est autre que:

Le responsable du bâtiment en personne...

En effet, à la suite d'une erreur qui aurait pu être évité par sa présence pourtant requise par **note de service et par charte...**

A l'heure du surveillant acteur, un agent s'est vu reprocher de se trouver là où était sa place, sur un mouvement collectif, à savoir, le départ promenade du premier étage...

Cet agent a été mis en cause par l'officier de manière méprisante et rabaisser de façon humiliante au vu de tous, il lui a été ensuite invectivé l'ordre de quitter le bureau ainsi que le bâtiment par un:

«Casse toi de mon bureau et va te plaindre à ton syndicat!»

Le bureau local UFAP UNSa Justice de Châteaudun trouve ces faits scandaleux et dénonce l'attitude de cet officier contraire au code de déontologie et rappel à ce dernier que ; **l'impartialité** (Article R. 122-1) et **le respect** (Article R. 122-5) ne sont pas négociable, qu'exclure un agent de son poste **sans raison légitime** et un acte odieux de nature à porter atteinte au bon ordre de l'établissement (Article R. 122-3), qu'elle **indignité** (Article R. 122-1)!!!

Ainsi, il est affligeant de penser que le jour même de l'annonce du ministre de la justice, sur le centre de détention de Châteaudun, le déploiement et l'utilisation de caméras individuelles auraient permis la collecte de preuves ...

Les personnels affectés sur cette structure continuent pourtant d'assurer leurs missions dans des conditions de travail toujours plus difficiles, dans le contexte d'un manque d'effectif toujours ignoré, et inégalé, dans un service qui essouffle les agents au fil du temps ...

Le bureau local UFAP UNSa Justice de Châteaudun n'espère même plus une réaction de la direction qui reste sourde et qui a rompu tout dialogue social. Mais nous restons aux côtés du personnel dans les démarches qu'ils veulent entreprendre et n'hésiterons pas à faire entendre vos voix au niveau inter-régional.



Le Bureau local UFAP UNSa Justice du CD Châteaudun



ÉLECTIONS
Professionnelles
Du 3 au 10 décembre 2026
JE VOTE UFAP UNSa Justice

